



COMMISSION
DE RÉGULATION
DE L'ÉNERGIE

LA BLOCKCHAIN DANS LES MARCHES DE L'ÉNERGIE

16 MAI 2018

Quelle gouvernance pour les blockchains dans l'énergie ?

Dominique Jamme

CRE

CRE = REGULATEUR DES MARCHÉS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

Principales missions :

- Réguler l'accès aux réseaux
- Surveiller les marchés de gros et de détail
- Intervenir, de façon autonome ou en conseil du gouvernement, sur divers aspects de la politique énergétique, calcul des TRV, Arenh, mécanisme de capacité, soutien aux renouvelables, ZNI, etc

Ces missions s'exercent « au bénéfice du consommateur »

Présence forte dans les affaires européennes et la coopération

QUELQUES PRINCIPES DE REGULATION (1/2)

- La régulation doit :
 - Créer les conditions d'une compétition ouverte et transparente sur les domaines ouverts à la concurrence
 - Inciter les gestionnaires de réseau en monopole à l'efficacité : maîtrise des coûts, amélioration de la qualité de service, réalisation des investissements
- Les utilisateurs des réseaux doivent payer pour les coûts qu'ils occasionnent. Ils doivent recevoir un bénéfice s'ils contribuent à réduire les coûts.
- La régulation est neutre technologiquement : elle n'est ni pour ni contre la blockchain

QUELQUES PRINCIPES DE REGULATION (2/2)

- La régulation encourage l'innovation :
 - Laisser toutes les portes ouvertes, supprimer les barrières à l'entrée sur le marché
 - Inciter les gestionnaires de réseau à être innovants eux-mêmes et à favoriser l'innovation des autres par la régulation incitative appropriée.
- L'innovation passe par l'expérimentation
 - Les gestionnaires de réseau le font déjà beaucoup
 - Voir si la régulation peut agir pour faciliter l'expérimentation (« bac à sable » et autres idées)

REFLEXIONS PRELIMINAIRES ET QUESTIONS SUR LA BLOCKCHAIN (1/2)

- La tendance à la décentralisation de l'énergie est positive car elle donne le pouvoir au consommateur et correspond à une attente de la société. Mais :
 - attention au principe de péréquation nationale
 - attention à ne pas subventionner certains privilégiés par tous les autres utilisateurs
- A ce stade, la blockchain semble être un outil, innovant voire révolutionnaire, mais un outil. Chacun doit être libre d'utiliser les outils qu'il souhaite

REFLEXIONS PRELIMINAIRES ET QUESTIONS SUR LA BLOCKCHAIN (2/2)

- Applications envisageables :
 - Autoconsommation collective
 - Echanges d'énergie sur les marchés de gros
 - Marchés locaux d'énergie, plateformes P2P
 - Charge des VE : coordination, facturation, itinérance
 - Garanties d'origine, certificats verts (ex. Solarcoin) et bien d'autres

- Blockchain publique ou privée ?
 - Publique : sécurité maximale mais chère, lente et énergétivore ?
 - Privée : plus souple mais quelle différence avec une base de données classique ?

QUELLE GOUVERNANCE ?

- La blockchain semble se situer dans le champ des innovations permises par la dynamique concurrentielle des marchés de l'énergie
- A ce stade, il n'est pas évident d'identifier un besoin de gouvernance spécifique pour les blockchains dans l'énergie

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

DOMINIQUE.JAMME@CRE.FR